



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Bulletin n°35
Information « coronavirus »
Point de situation au 8 avril 2020**

À ce jour, le bilan à Saint-Martin est de :

SAINT-MARTIN					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
32	5	11	3	11	2
(+1)	2+1 nouveau hospitalisés à Saint-Martin 2 en Guadeloupe	(-2)			

Répartition des cas confirmés selon la classe d'âge à Saint-Martin :

Classe d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0 %
15-44	11	34 %
45-64	13	41 %
65-74	5	16 %
75 ans et +	3	9 %
Total	31	100%

1 nouveau cas confirmé est hospitalisé à Saint-Martin. 2 personnes originaires de Saint-Martin sont hospitalisées au CHU de Guadeloupe.

Le nombre de malades « actifs » sur le territoire est de 16 personnes.

Les cas confirmés de COVID-19 sont majoritairement âgés entre 15 et 64 ans (71 %). La part des cas âgés de 75 ans et plus représente 10 % des cas. Il y a 19 femmes et 12 hommes touchés. **Tous les quartiers sont concernés.**

À ce jour, le bilan à Saint-Barthélemy est de :

SAINT-BARTHELEMY					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
6		2		4	

Répartition des cas confirmés selon la classe d'âge à Saint-Barthélemy

Classe d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0 %
15-44	1	17 %
45-64	5	83 %
65-74	0	0 %
75 ans et +	0	0 %
Total	6	100 %

Le nombre de malades « actifs » est de 2 personnes. Les cas confirmés de COVID-19 sont majoritairement âgés entre 15 et 64 ans (83 %). Il y a 4 femmes et 2 hommes touchés.

Plus que jamais, gardez vos distances et respectez impérativement le confinement

Le confinement permet de réduire les interactions sociales et donc de limiter la propagation du virus. Il est impératif que nous nous considérons tous comme porteurs du virus et que nous adoptions les bons comportements.

Une vigilance maintenue sur les soins des maladies chroniques et les risques d'AVC

La gestion de la crise du Covid-19 ne doit pas faire oublier l'indispensable bonne prise en charge des maladies chroniques. Les médecins traitants sont au cœur des parcours de soins et sont disponibles pour conseiller la population sur ses besoins de santé.

Un dispositif de téléconsultation (médecine de ville) a été déployé pour bénéficier d'une consultation médicale en restant à domicile. En cas de besoin, les urgences restent ouvertes avec deux portes d'entrées, une dédiée au Covid-19 et une seconde non Covid-19 afin d'éviter tout risque de contamination.

Dans le cas d'une urgence vitale, de signe compatible avec un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) ou douleur thoracique, il faut contacter le SAMU 15.

**Préfecture de la région
Guadeloupe**

Service de la communication
interministérielle
communication@guadeloupe.pref.g
ouv.fr
0590 99 39 90 – 0690 58 80 59

**Agence régionale de la santé
Guadeloupe et Îles du Nord**

Loïc BAUDUIN
0690 96 24 22
ars.guadeloupe@citronmer.com

**Préfecture de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin**

Service communication
Alain RIOUAL
alain.rioual@saint-barth-
saintmartin.gouv.fr
0590 52 30 58 – 0690 71 53 73